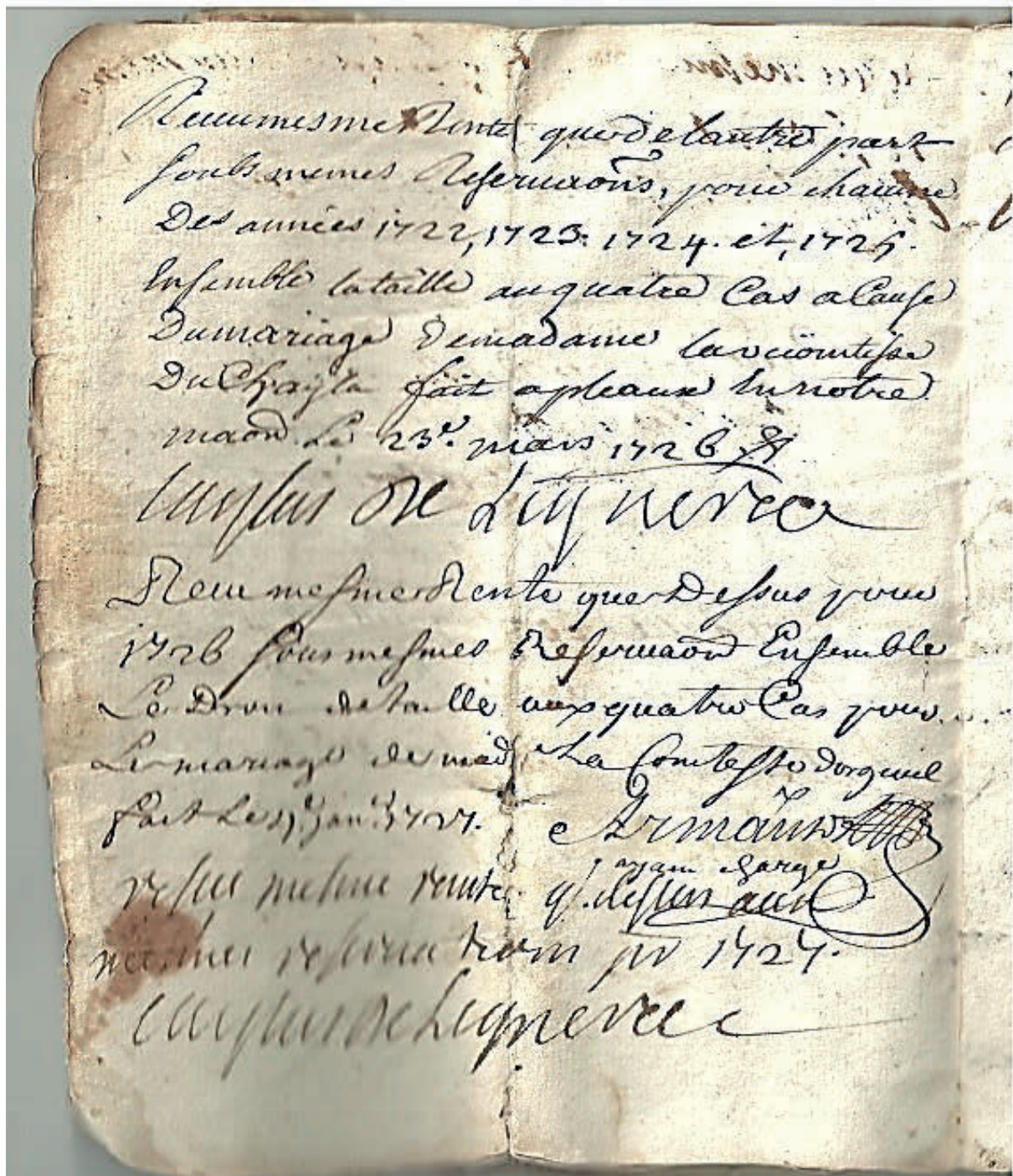


DOCUMENT



TRANSCRIPTION

Reçu mesme rente que de l'autre part sous mesmes réservations pour chacune des années 1722, 1723, 1724 et 1725 ensemble la taille aux quatre cas à cause du mariage de Madame la vicomtesse du Chayla Fait à Pleaux en notre maison le 23 mars 1726... **Caylus de Lignerac**

Reçu même rente que dessus pour 1726 sous mesmes réservations ensemble le droit de taille aux quatre cas pour le mariage de mad la comtesse d'orgeval (?) Fait le 27 janv 1727 ... **Armans ayan charge**. Reçu mesme rente que dessus aux mesmes réservations pour 1727... **Caylus de Lignerac**

Commentaire

Ce document⁶² est une page extraite d'un petit carnet appartenant à Pierre Rissein, tenancier d'un domaine appelé La Boudie à Pleaux, relevant de la seigneurie du Doignon passée aux Lignerac-Caylus à la suite du mariage en 1667 de Catherine de Rilhac avec Jacques Robert de Lignerac. Pierre Rissein y tenait attachement des reçus de la rente annuelle qu'il devait audit seigneur à savoir 1 carte de froment, 19 cartes de seigle, 3 métadiers d'avoine, 2 gélignes, 2 poulets, une charretée de bois et 1 livre et 2 deniers en argent.

Le premier⁶³ de ces reçus daté du 23 mars 1726 est intéressant à plusieurs titres. On peut y lire en effet qu'il a été donné à Pleaux « en notre maison » c'est-à-dire dans la maison de la famille Lignerac-Caylus. Or à cette date les Lignerac ne possédait plus de château à Pleaux⁶⁴, le leur ayant été détruit en 1574 pendant les guerres de religion : l'on peut dès lors s'interroger sur la nature et l'emplacement de l'immeuble ainsi désigné... Par ailleurs le reçu du 23 mars 1726 comporte, outre les redevances habituelles, une somme supplémentaire (non précisée) correspondant au *paiement de la taille aux quatre cas* pour cause de mariage de la fille du seigneur, désignée dans le texte sous le titre de vicomtesse du Chayla. On rappelle que la taille dite *aux quatre cas* pouvait être levée par le seigneur : pour le paiement de sa rançon s'il était fait prisonnier ; pour contribuer à ses frais de voyage outre-mer notamment dans le cas d'un pèlerinage en Terre sainte ; pour le premier mariage de sa fille aînée ; lorsqu'il était adoubé chevalier. On se trouve donc ici dans le troisième cas de figure, celui du mariage de la fille aînée et le texte précise même indirectement le nom et le titre de l'heureux élu à savoir le vicomte du Chayla. De fait la consultation de la généalogie des Lignerac-Caylus nous apprend que la fille aînée du couple Lignerac-Caylus⁶⁵, Catherine-Josèphe-Agathe- Robert de Lignerac (1701-1788) a bien épousé le 16 octobre 1725, Nicolas-Joseph-Balthazar de Langlade vicomte du Chayla issu d'une famille connue d'origine languedocienne.

Né en 1686, entré dans le corps des mousquetaires du Roi en 1704, du Chayla est brigadier de cavalerie en 1719, maréchal de camp en 1734, lieutenant général en 1738, gouverneur de Gand en 1745 et directeur général de la cavalerie en 1754. Au cours de cette brillante carrière le vicomte du Chayla s'illustrera notamment pendant la guerre de succession d'Autriche à la bataille de Melle près de Gand le 9 juillet 1745 où il commandait l'armée française contre les alliés (Anglais, Autrichiens et Hollandais) placés sous le commandement du lieutenant général hanovrien von Moltke. Fait d'armes rappelé par le maréchal de Saxe dans la lettre suivante

⁶² Archives privées.

⁶³ À noter que le deuxième reçu mentionne aussi un mariage, celui d'une soi-disant comtesse d'Orgeval (?), ce qui ne laisse pas d'intriguer puisque la taille aux quatre cas était normalement limitée au mariage de la fille aînée et que la généalogie des Lignerac ne comporte aucune trace d'alliance avec une personne portant ce patronyme... Mystère.

⁶⁴ Ils habitaient le château de Saint-Chamant.

⁶⁵ Joseph Robert de Lignerac comte de Saint-Chamant lieutenant général et grand bailli d'épée de Haute – Auvergne avait épousé en 1699 Marie-Charlotte de Tubières de Grimoard de Caylus dame de Branzac et de Salmiech, baronne de Landorre (1671-1741).

adressée à la marquise de Pompadour « ... Vous devez savoir Madame qu'après notre victoire de Fontenoy, la ville de Tournai a ouvert ses portes mais cette prise n'était point assurée tant que Gand qui est la clé des Pays Bas n'était pas entre nos mains ... Je m'en ouvris auprès d'un lieutenant général fort réfléchi, le vicomte du Chayla à qui je confiais un fort parti⁶⁶ afin d'établir une communication avec la rive gauche de l'Escaut de sorte à isoler complètement la place de Gand... » Et de fait du Chayla remplit sa mission avec le plus grand sang-froid et une remarquable habileté manœuvrière si bien que Gand, coupée du reste de l'armée des alliés, se rendit le 11 juillet 1745, suivie par Bruges et Oudenaarde le 19 juillet.



Soldats du régiment du Limousin derrière leurs drapeaux à Melle

La victoire de Melle en assurant la prise de Gand (dont du Chayla fut nommé gouverneur) allait permettre à l'armée française sous le commandement du maréchal de Saxe, après les victoires de Rocoux le 11 octobre 1746 et de Lawfeld le 2 juillet 1746, de s'emparer de la totalité du territoire des Pays Bas du sud, soit plus ou moins la Belgique actuelle. Cette occupation fut cependant de courte durée puisqu'au traité d'Aix-la-Chapelle de 1748 Louis XV allait

restituer toutes ses conquêtes territoriales pourtant chèrement acquises, tous les belligérants épuisés, ayant accepté de revenir au *statu quo ante*, à l'exception de la Prusse qui se vit octroyer une partie de la Silésie autrichienne. Rien n'était donc réglé pour assurer la stabilité de l'Europe et la guerre de Sept Ans (1756 à 1763) allait apparaître comme la suite logique de ce conflit sans vainqueurs ni vaincus.

Ainsi, au détour de quelques lignes griffonnées sur un méchant carnet a surgi l'ombre de la *grande histoire* en la personne d'un brillant officier général époux de l'héritière potentielle de deux lignages emblématiques de la Xaintrie, celui des Rilhac et celui des Lignerac... En fait, plutôt que de la *grande histoire*, mieux vaudrait parler ici de ses *coulisses* puisque si tout un chacun connaît (ou est censé connaître !) la bataille de Fontenoy⁶⁷, peu connaissent la victoire de Melle aux portes de Gand qui fut cependant, aux dires mêmes du maréchal de Saxe le meilleur stratège de l'époque, la clé du succès final de nos armes dans les Pays-Bas du Sud. Un avant-goût en quelque sorte des futures campagnes conduites par la République en ces mêmes contrées un demi-siècle plus tard.

⁶⁶ Parmi les troupes confiées au lieutenant général vicomte du Chayla figurait le régiment du Limousin.

⁶⁷ C'est au cours de la bataille de Fontenoy que s'illustra un célèbre cantalien le comte d'Anterroches, lieutenant aux gardes françaises, en lançant aux britanniques le célèbre « Messieurs les Anglais, tirez les premiers. »